

Commentaire texte 4 : oraison vocale ou oraison mentale

Thérèse n'écrit pas un traité théologique sur l'oraison. Son esprit n'est pas théorique mais essentiellement pratique. Elle va donc partir de son expérience et du vécu de ses sœurs. Elle repère deux grandes difficultés sur le sujet de l'oraison vocale, qui sont très liées à son époque et va chercher à les résoudre.

1. La première difficulté vient de ce que l'Eglise et les prêtres dans leur grande majorité considèrent que l'oraison mentale peut présenter des dangers, surtout pour des femmes ; n'oublions pas qu'à cette époque, les femmes sont considérées comme sujettes à toutes sortes de divagations possibles ; on est très loin de l'égalité prônée bien légitimement de nos jours. Les dangers viennent de la liberté qu'offre l'oraison mentale. L'oraison mentale consiste en effet à exercer nos facultés, intelligence, volonté et mémoire, sans nécessairement de cadre comme c'est le cas dans la prière vocale. Cette liberté d'expression est perçue comme une porte ouverte aux innovations incongrues, aux déviations possibles de doctrine de la foi. On peut verser facilement dans l'illumination, qui ravage l'Espagne de cette époque, ou encore dans l'« hérésie » comme celle qui envahit la France après Luther. La prière vocale où l'on récite des prières dûment homologuées par l'Eglise préserve de tous ces dangers. On comprend pourquoi dans ce contexte, la prière vocale est privilégiée par rapport à la prière mentale.

Thérèse ne partage pas du tout ce point de vue et veut en finir avec cette dichotomie de l'oraison vocale et de l'oraison mentale. Cette opposition artificielle dénature l'une et l'autre. L'oraison en effet, nous dit Thérèse, est une relation d'amitié entre Dieu et l'âme. L'amitié ne peut se concevoir sans la mobilisation de nos facultés d'intelligence et de volonté et donc sans une activité mentale. Autrement dit, la prière vocale où l'on dit à voix haute une prière de l'Eglise s'accompagne toujours d'une certaine activité mentale de nos facultés pour exprimer notre foi et notre amour. Il est inconcevable, pour Thérèse, de réciter une prière en pensant volontairement à autre chose qu'à Dieu. L'oraison mentale est l'âme de l'oraison vocale.

Oraison vocale ou oraison mentale ? Thérèse répond : oraison vocale et oraison mentale !

Thérèse va décrire avec force en quoi consiste au minimum cette activité mentale dans la prière vocale en trois points :

- a. Il s'agit de prendre conscience que l'on s'adresse à Dieu qui est au-delà de tout le créé dans l'éternité. L'âme doit se pénétrer de sa transcendance et de son amour. Grandeur et proximité de notre Dieu entraînent dans l'âme qui prie un immense respect et un sentiment d'adoration.
- b. Il s'agit tout autant de prendre conscience de ce que nous sommes par rapport à Dieu : être créé, fini et pécheur. L'âme doit se pénétrer de cette connaissance de soi dans un profond sentiment d'humilité.
- c. Il s'agit aussi de prendre conscience de ce que l'on récite. Mais ceci concerne déjà la deuxième difficulté abordée par Thérèse.

2. La deuxième difficulté concerne la difficulté que certaines sœurs éprouvent face à toute activité mentale et donc face à la prière mentale. Elles ne peuvent concentrer leur esprit, même lorsqu'elles prient vocalement. Les livres de spiritualité à cette époque étaient presque tous conçus comme une méditation théologique autour des mystères du Christ ainsi que des réflexions sur les devoirs qui incombent à notre condition de pécheur. Thérèse connaît très bien cette difficulté parce qu'elle l'a vécue elle-même. Elle va proposer trois conseils qu'on peut recueillir précieusement :

- a. Elle invite l'âme qui n'arrive ni à se recueillir ni à méditer, à laisser de côté toutes ces prières trop compliquées selon son expression, ces méditations trop sophistiquées. Elle invite à se contenter des prières simples fournies par l'Eglise que sont le Pater, le je vous salue Marie, le chapelet, le crédo ou encore la prière de Jésus (« Seigneur Jésus, Fils du Dieu vivant, prends pitié de moi pécheur »). Il faut le dire lentement, dans le calme et la solitude, afin de se soustraire autant qu'il dépend de nous des distractions extérieures.
- b. Thérèse montre ensuite que l'essentiel de l'activité mentale de l'âme quand elle prie consiste à se tenir simplement en présence de Dieu qui est là près de nous. Ce conseil est très important aux yeux de Thérèse. Sans le dire à ce stade, il me semble que ce conseil tend déjà à privilégier une attitude contemplative par rapport à l'attitude méditative ; « il s'agit plutôt de beaucoup aimer que beaucoup penser »(4D 1,7).

c. Pour les temps où l'âme traverse une tempête d'instabilité en raison par exemple d'un problème de santé,

Thérèse déconseille de vouloir forcer son esprit, à lui faire violence pour prier à tout prix. Thérèse propose alors temporairement, de supporter la situation dans la patience en acceptant de n'arriver à rien. Dans certains cas extrêmes, elle dit qu'on peut remplacer ce temps de prière par une œuvre de charité.

Deux remarques importantes pour finir :

1. Les diverses attitudes de l'âme que décrit Thérèse ici ne sont pas statiques. Il s'agit d'une attitude de l'âme fondamentalement dynamique c'est-à-dire une attitude qui va toujours en s'approfondissant.
2. Les conseils préconisés par Thérèse pour faire face aux diverses difficultés rencontrées tendent toujours à privilégier, sans le dire explicitement, une attitude contemplative par rapport à une attitude méditative.